

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 décembre 2023

RELANCER L'ORGANISATION DES CLASSES DE DÉCOUVERTE - (N° 1931)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 23

présenté par
Mme Descamps

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 3, substituer aux mots :

« de trois nuitées »

les mots :

« d'une nuitée ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à accorder l'aide financée par le fonds national d'aide au départ en voyages scolaires aux écoles primaires dès la première nuitée engagée par le voyage. Sans cela, les voyages scolaires plus courts, qui peuvent être privilégiés pour les élèves des plus petites classes, se retrouvent exclus de cette aide.